

hebdomadaire

n° 2963 • 1,30 euro •

de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière,
fondé pendant la guerre sous le titre de
RÉSISTANCE OUVRIÈRE.

Directeur de la publication: J-C Mailly

141, avenue du Maine, 75680 Paris Cedex 14

Tél.: 01 40 52 84 55 - Fax: 01 40 52 84 71

Mail: fohebdo@force-ouvriere-hebdo.fr

FORCE

Ouvrière

FO dans la bataille des retraites

NI LA DIVERSION, NI L'ÉPUISEMENT

Force Ouvrière refuse de s'engager dans une voie qui consiste à décourager les salariés en les conduisant dans une impasse. FO n'entend pas avaliser une réforme qui est peut-être légale, mais certainement pas légitime et continuera à prendre des initiatives dans les semaines et mois à venir, dans une démarche de résistance et de reconquête. Lire pages 3 et 4.

AGIR événements

Jeudi 4 novembre, les salariés du transport aérien de Roissy ont cessé le travail pour rappeler leur opposition à la réforme des retraites.

Lire page 5

Le projet de loi de réforme des chambres régionales des comptes a été provisoirement retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Une bonne nouvelle pour le millier d'agents chargés de vérifier le bon emploi des deniers publics sur le plan local.

Lire page 6

La négociation sur les salaires vient de commencer dans le secteur bancaire et les patrons rejouent la comédie de la crise qui menace. Sauf que les bénéfices des banques devraient dépasser 20 milliards d'euros pour l'année.

Lire page 7

Le 16 novembre, les postiers éliront leurs représentants au sein du conseil d'administration.

Les candidats FO s'engagent à combattre les mesures négatives pour le service public et pour le personnel.

Lire page 8

En guise d'éditorial, la déclaration du Bureau confédéral.

Lire page 4

SAVOIR pratique

La Cour de cassation vient de préciser la notion de faute grave dont les patrons ont tendance à user –voire abuser. Toute procédure de licenciement pour ce motif ne peut se faire que dans un délai restreint.

Lire page 13

RESPIRER culture

Nicolas Sarkozy a beau prétendre être l'homme de la rupture, en réquisitionnant les salariés en grève il a renoué avec une vieille tradition d'atteinte au droit de grève.

Petite histoire de la réquisition à travers les siècles.

Lire page 15

MONTRER enquête

Mécanisation généralisée, main-d'œuvre exploitée, petits producteurs en difficulté et grande distribution en embuscade. De la Champagne au Languedoc en passant par la Bourgogne et le Bordelais, le monde du vin n'échappe pas à la mondialisation.

Lire page 17





En guise d'éditorial de Jean-Claude Mailly

DÉCLARATION DU BUREAU DE FORCE OUVRIÈRE DU 8 NOVEMBRE 2010

Parce que le projet de loi sur les retraites est dicté par des raisons liées aux marchés financiers et aux engagements restrictifs sur le plan européen, ce qui en fait un élément clé du plan d'austérité mis en place.

Parce que ce projet constitue une contre-réforme très largement rejetée par les salariés et se situe à l'opposé des propositions et revendications défendues et déclinées par Force Ouvrière.

Dès le départ, Force Ouvrière a revendiqué le retrait de ce projet pour une autre réforme basée sur le financement et répondant aux besoins sociaux.

De la même manière, convaincue qu'il faudrait un rapport de force important pour faire reculer le gouvernement, à différentes reprises Force Ouvrière a proposé un appel commun des confédérations à 24 heures de grève franche public-privé, point d'appui pour un élargissement déterminant du mouvement. Ce fut encore le cas le 4 novembre 2010, avant la promulgation de la loi, lors de la dernière réunion des syndicats, proposition refusée par les autres organisations.

Convaincue, parallèlement, que l'unité d'action était nécessaire, Force Ouvrière s'y est pleinement engagée, sur ses positions, dès le 7 septembre. Plusieurs manifestations inédites et exceptionnelles par leur nombre et leur

ampleur n'ont pas fait céder le gouvernement, qui a affiché un mépris et une conception autoritaire du dialogue social.

Pour le Bureau confédéral de Force Ouvrière, tout n'a pas été tenté pour obtenir satisfaction, notamment l'appel commun à 24 heures de grève pour solidifier, coordonner et unifier un mouvement qui a pris la forme de grèves reconductibles, de débrayages, de manifestations et d'actions.

Force Ouvrière continuera à marteler ses positions et revendications et à prendre des initiatives en matière de retraites dans les semaines et mois à venir, excluant de faire oublier ou de zapper les retraites au profit d'autres dossiers qui seront traités à part et sur lesquels notre cahier revendicatif est prêt.

Le Bureau confédéral confirme par ailleurs son opposition à toute mise en place d'un régime unique par points ou comptes notionnels, antichambre de la capitalisation. Dans le même temps, y compris par respect des salariés qui ont fait grève, Force Ouvrière ne saurait s'engager ni dans une stratégie d'oubli ou de diversion, ni dans une stratégie d'épuisement.

Pour toutes ces raisons, Force Ouvrière ne participera pas à la réunion des syndicats du 8 novembre et réaffirme sa pleine disponibilité et son plein engagement pour construire réellement le rapport de force dans une démarche de résistance et de reconquête.

S O M M A I R E

AGIR

Page 3

Loi sur les retraites: Votée, même promulguée, ça ne passera jamais. FO se retire: «L'intersyndicale montre ses limites».

Page 4

En guise d'éditorial: Déclaration du Bureau de Force Ouvrière du 8 novembre 2010, par Jean-Claude Mailly.

Page 5

Retraites: À Roissy, la mobilisation met les gaz. Usine occupée: Le S.O.S. des Plysolol de Lisieux.

Page 6

Juridictions financières: Vers une gestion locale allégée de contrôle. Personnels navigants: La remise en cause des acquis sociaux ne passe pas.

Page 7

Négociations dans les banques: FO revendique un retour sur salaire. Services publics: Le guichet virtuel ne fait pas recette.

Page 8

Service public: Les postiers face aux actionnaires. Souffrance à La Poste: Une situation qui ressemble de plus en plus à celle de France Télécom.

Page 9

Congrès Haut-Rhin: Anticiper les mutations économiques. Post-Scriptum, par René Valladon, Secrétaire confédéral: Et si l'on parlait de représentativité patronale.

SAVOIR

Page 13

Les droits: La procédure de licenciement pour faute grave doit être engagée dans un délai restreint. Consommation: Tarif EDF: Le vert fait passer les factures dans le rouge.

Page 14

Le chiffre de la semaine. Les chiffres utiles. Les allocations chômage.

RESPIRER

Page 15

Les atteintes au droit de grève: La réquisition de travailleurs. Voix de presse: Retraites: combien de divisions?

Page 16

Une sélection de livres. À voir: *Entre nos mains*, documentaire social de Mariana Otero.

MONTRER

Pages 17 à 20

Viticulture: Les raisons de la colère.

DOSSIER

Pages 10 et 11

Enseignement, culture, formation professionnelle: Le *J'accuse* de tout un congrès.

Force Ouvrière hebdomadaire

Secrétaire confédéral chargé de la presse: Y. Veyrier (8460)
Tél.: 0140528455 - Fax: 0140528471
Rédacteur en chef: D. Rousset (8455)

Réalisation: D. Hingant (8464), F. Blanc (8466), O. Le Trouher (8465)
Révision: M.-P. Hamon (8468)
Contrat de travail: S. Fortin (8463)
Emploi: C. Girard (8469)
Économie: M.-L. Schissel (8458)

Santé, retraite: F. Lambert (8456)
Services: C. Josselin (8476)
État, fonction publique: V. Forgeront (8457)
International: E. Salamero (8459)
Service photos: G. Ducrot (8467)
Service abonnement: V. Rigaut (8233)

Faire précéder les n° de téléphone entre parenthèses par 01 40 52.

Mail: fohebdo@force-ouvriere-hebdo.fr

Imprimé par RPN, Livry-Gargan - 4^e trim. 2010
Commission paritaire : 0911S05818